Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 497

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262630

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

L'Union féminine des carrières libérales et professionnelles s'est réunie le 25 février, au Lycéum tessionnelles s'est relinie le 25 fevrier, au Lycelini de Lausanne, à l'occasion de la «Soirée internationale» qui groupe tous les clubs du monde. Mile M. Daulte présidait. De nombreux messages sont parvenus: de Vevey, de Varsovie, d'Italie, de Californie, du Canada. La présidente internationale, Miss Lena Madesin Philips, a adressé

le message suivant: « Cherchez la beauté et non la discorde, la pensée au-dessus des choses, l'esprit et non matière, la justice et non l'ambition, Dieu plus grand que tout credo. Que nos cœurs s'ouvrent à la connaissance de l'humanité, que de tous nos efforts conjugués le chemin de la Paix s'ouvre

Le sujet proposé pour la soirée était: La femme dans l'Etat ». Pour la Suisse, ce fut vite traité, puisque la femme n'est ni électrice ni

electeur.

Après un échange de vues sur l'activité du groupement et son travail d'entr'aide, on entendit des productions musicales (Mule Cottens, pininiste), des déclamations (Mules Bideau, Magistris).

A l'Ecole sociale pour femmes.

L'autre semaine, trois candidates au diplôme de bibliothécaires-secrétaires de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes présentèrent en séance pu-blique d'intéressants travaux. M^{II} Georgine Koch (Soleure) a catalogué la

Bibliothèque des Archives du canton. Son catalogue par auteurs et matières rendra à l'archiviste et aux chercheurs de réels services.

Mile V. Buchmann a établi un répertoire ingé-

nieux de la collection d'imprimés historiques gri-sons conservés dans la Bibliothèque Sprecher von Bernegg, à Maienfeld. L'instrument de travail pernegg, a Manariedt. Instantien ut travail qu'elle a créé met en valeur une série très complète d'actes officiels, d'ordonnances, d'édits, et de pièces quelquefois uniques dont la connaissance est indispensable à ceux qui voudront étudier l'histoire des trois Ligues. Enfin, c'est la mise en ordre, le cataloguement de la Bibliothèque paroissiale de Corsier sur Vevey qu'a entrepris vec succès M^{IIe} A. Maillard. Les trois candidates ont raconté chacune à sa

manière et selon les circonstances, les expériences qu'elles avaient faites au cours de leur travail, alliant la description pittoresques aux détails techniques et sérieux. La Direction de l'Ecole a pu les féliciter justement de leur effort et leur décerner le diplôme de bibliothécaire qui vient couronner leurs études théoriques et pratiques.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, 22 février 1937. Au Haut Conseil Fédéral Suisse

BERNE Monsieur le Président et Messieurs,

Un grand nombre de femmes nous demandent d'intervenir auprès de vous au sujet du renché-rissement soudain des articles de première nécessité.

Nous voyons en effet avec inquiétude les répercussions de la hausse des prix dans les milieux où, déjà auparavant, on n'arrivait à nouer les deux bouts que grâce à des prodiges d'é-conomie. Ces répercussions sont d'autant plus graves qu'elles risquent de provoquer des luttes de salaires et de classes, divisant notre peuple par des amertumes et des haines et rendant il-lusoires les avantages que devait apporter la dévaluation.

dévaluation.

Nous savons que des sacrifices sont indispensables si l'on veut que la dévaluation soit utile. Nous sommes prêtes à prendre notre part des sacrifices nécessaires, à exhorter les femmes à la réflexion et au calme, à secourir ceux pour qui les charges deviennent trop lourdes, Mais nous tenons à être certaines que les sacrifices consentis serviront au bien de l'ensemble du peuple, qu'il ne s'agit pas des intirêts de tel ou tel groupement économidite puisrèts de tel ou tel groupement économidite puisrêts de tel ou tel groupement économique puis-sant qui chercherait à rejeter sur d'autres les concessions nécessaires. Nous devous être sûres que notre gouvernement s'opposera de toutes ses forces aux menées politiques et aux influences ces groupements d'intérêts, ne tenant compte que des intérêts du pays tout entier. C'est seule-ment alors que naîtra la confiance et que le

ange et or dort à bon compte au DAHEIM Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

peuple acceptera avec calme et discipline les restrictions qu'on lui demandera.

Nous estimons donc qu'il faut chercher à at-ténuer les effets de la hausse des prix et nous nous permettons d'attirer votre attention sur les suivants:

1. Le problème des intermédiaires dans le commerce — celui du lait par exemple — ne pourrait-il être étudié, afin de réduire les frais commerce

profit du consommateur?

Ne pourrait-on songer à vendre les denrées de première nécessité à prix réduit à ceux qui n'ont plus de quoi subvenir à leurs besoins? Nous savons les difficultés que présente une action de ce genre qui ne devrait pas charger davantage les finances fédérales. Cependant nous sommes toujours convaincues qu'un impôt plus élevé sur la bière (le Conseil Fédéral avait reçu Pan dernier, les pleins pouvoirs pour appliquer cette mesure) pourrait procurer les fonds nécessaires. Les liqueurs et vins de luxe, eux aussi, pourraient être plus fortement imposés.

Pour sauvegarder la santé publique, il faudrait que les denrées de première nécessité restent aussi bon marché que possible tandis que les articles de luxe supporteraient des charges plus lourdes. Peut-être aussi, le chômage diminuant, l'argent affecté jusqu'ici aux allocations de chô-mage pourrait-il servir à une action de ce genre.

 Parmi ceux qui souffrent tout spécialement de la hausse des prix, se trouvent les gens à re-venus modestes ou vivant de petites économies Ceux-ci n'ont aucun moyen d'adapter leur ma-nière de vivre aux conditions nouvelles et beaucoup d'entre eux sont de ce fait voués à la misère. Ne pourrait-on pas les soulager par une di-minution d'impôts? Bien que les lois fiscaleş soient cantonales, n'y aurait-il pas lieu de recom-

mander une mesure de ce genre aux cartons?

4. Les prévisions concernant le pain populaire se sont trouvées dépassées, mais sous souhaitons ardemment que ce pain si précieux pour la santé publique continue à bénéficier d'un prix abor-dable. On pourrait y arriver en maintenant une différence sensible entre les deux catégories de

Nous répétons, Monsieur le Président et Mes sieurs, que nous comprenons les difficultés de la situation actuelle et la complexité des problèmes à résoudre. Nous vous prions de croire que seuls le sentiment de notre responsabilité et l'in-quiétude que nous ressentons, nous obligent à vous communiquer nos doutes et nos réflexions que nous vous prions d'examiner avec bienveillance

Veuillez croire, Monsieur le Président et Messieurs, à l'assurance de notre haute considéra-

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

La Présidente : C. Nef. La Secrétaire : A. Rechsteiner. (Retardé, faute de place.)



DE-CI, DE-LA

parvint, sans fortune et sans appui, à rassembler les 12.000 volumes constituant la bibliothèque féminine et féministe qui porte son nom. Une visite dans cette humble demeure d'une modeste travailleuse parisienne, mais si riche de la collec-tion documentaire de l'histoire de la femme si patiemment amassée, et si ravonnante de la personnalité de Marie-Louise Bouglé — une visite à cette bibliothèque était toujours un réconfort et un encouragement.

mémoire de sa fondatrice. Cette Société est placée sous la présidence d'honneur de $M^{\rm me}$ C. Brunschvieg; plusieurs féministes bien connues, telles $M^{\rm mes}$ Casewitz, Maria Vérone, Henriette Coulmy, d'autres encore, font partie de son Co-mité directeur, auquel on peut s'adresser pour obtenir tous renseignements complémentaires, 13, rue du Moulin de la Pointe, Paris (XIII). Une cotisation de 10 fr. français seulement donne le droit d'être membre actif.

M^{me} Cécile Roy-Pochon, ingénieur électricien, diplômée de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne, est chef de service à la Société des Usines chimiques Rhône-Poulenc. Elle a fait récemment à l'Association française des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne une conférence sur le « pH ».

Jeunes Dames et Jeunes Filles

à l'Ecole artistique de Coupe et Couture

La ,, Bibliothèque Marie-Louisè Bouglé".

Celles de nos lectrices qui ont connu Marie-Louise Bouglé n'ont certes pas oublié cette, simple employée parisienne qui, par sa seule énergie et dans un but uniquement altruiste,

un encouragement.

Après la mort de Mile Bouglé, ses amis, craignant la dispersion de cette bibliothèque, ont décidé de se réunir en une Société pour sauvegarder cette œuvre d'une si haute portée féminne, pour faire connaître l'existence de cette bibliothèque à ceux qui l'ignorent, pour procurer à tous les travailleurs intellectuels les possibilités de consulter une collection unique en son genre et pour en assurer la durée en gardant vivante la mémoire de sa fondatrice. Cette Société est pla-

Femme ingénieur.

qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de Couturière-Coupeuse

6, rue de l'Université, Genève Madame Grobet, dir. Tél. **48.150** Formation complète et rapide. Cours pour manteurs; leçons particulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

Carnet de la Quinzaine

Jeudi 8 avril:

LAUSANNÉ: Commission d'éducation de l'Al-liance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de Radiodiffusion, 18 h.: Rapports entre mères et filles, causerie par T. S. F., par Mme Eugénie Bridel (Lausanne).

Vendredi 9 avril:

GENÈVE: Local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: La conférence in-ternationale féministe à Zurich, séance orternationale feministe a Zurch, seance organisée en commun par 10 organisations fé-minines genevoises, sous la présidence de Mme Bondallaz: 1. La Conférence de Zurich et la paix: Mme H. Emery; 2. La Confé-rence de Zurich et le suffrage féminin: Mle Gourd; 3. La Conférence de Zurich et le travail féminin: M^{III} Marie Ginsberg. Questions et réponses. (N. B. Cette séance commune remplacera le thé mensuel de l'Association pour le Suf-

frage).

Samedi 10 avril:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel; 16 h. 30: Musique (trio dirigé par Mlle Huber); *Une* visite chez Selma Lagerlöf, causerie par Mlle L. Muller.

Le Mouvement Féministe se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22 A l'Administration, rue Micheli-Du-Crest, 14

STOPPAGE
Retissage de tissus en tous
genres - Soie et lingerie
Spécialité de pièces invisibles
M^{ME} R. WILD-CLARISSE.

R. WILD - WILD - WAISON SPÉCIALISTE
Bue du Vieux-Gollège, &
G E N È V E
Téléphone: 50.537

Massage Médical et Esthétique

M^{me} E. DÉCOSTERD euse attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp.

Tél. 43.843 Pl. Longemalle, 12 reçoit l'après midi VENTOUSES

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELECTRICITÉ

Louis MORANDO

RUE MICHELI-DU-CREST, 14 Téléphone 41.649 ... GENÉVE Chèques postaux I. 846

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

au MONT-SUR-LAUSANNE (Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoirfaire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront **reconnaissantes**

leur avoir fait suivre des cours de cuisine (théoriques et pratiques).

leur avoir fait donner des leçons d'écono-mie domestique :

a) évolution de l'habitation, aménagement, en-

treti...
b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.

De de leur avair fait apprendre les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture. (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delay.)

De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.

L'ÉCOLE MENAGÈRE «HORTENSIA» se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare à ses tâches futures.

Commencement du cours d'été à Pâques. Références-auprès du Président du Comité de Patronage.

M. André SERMENT. vaudit du Mont-cur-lausanne

M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne, Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice : Mile Marguerite HORT.

Jeunes filles et jeunes gens ont des possi-bilités identiques de développement intellec-

commerce, la proportion est de 25 %. La situation économique satisfaisante de la Finlande et le développement de son indus-trie et de son commerce ont accru les occa-sions pour les femmes d'obtenir une éduca-

dentaire, il est presque toujours entre les mains féminines. Le féminisme à l'étranger

La Finlandaise devant la loi 1

Le droit féminin a progressé lentement, mais sûrement, dans le pays des mille lacs, depuis l'an 1758 qui vit octroyer aux veuves et aux célibataires le droit d'élire leur pasteur, jusqu'à l'année 1906, alors que la reconnaissance de droits égaux à ceux des hommes fit de la Finlandaise une véritable citoyenne. de la Finlandaise une véritable citoyenne. Que de chemin parcouru depuis 1779, de la première école pour « jeunes demoiselles», à l'entrée en scène des femmes parlemen-taires! On compte actuellement 14 députées (19 en 1907, 25 en 1908, 20 en 1922). Le dernier progrès enregistré est le décret de 1936 ordonnant que toute commission muni-cipale s'occupant des enfants et des épaves scrieles (varphords irvenues etc.) compte au sociales (vagabonds, ivrognes, etc.) compte au

moins une femme parmi ses membres.

Tous les postes sont accessibles aux femmes, sauf dans le ministère de la défense mes, saut dans le ministère de la détense nationale, dans la police, les douanes, la marine, etc. Au sein de la famille, mari et femme ont les mêmes droits; quant aux lois régissant le travail, on constate que, sauf en quelques points, elles sont pareilles pour les deux sexes. Aucune disposition n'entrave le travail de la femme mariée.

le travail de la femme mariée.

Sur cent l'inlandaises, environ soixante s'occupent d'agriculture; à peu près cinq cent mille femmes travaillent à la terre, et la plupart (dans la proportion de 3 sur 5) cultivent le sol qui leur appartient. Environ cent mille femmes gagnent leur vie dans l'industrie et dans le commerce. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans certaines professions; c'est le cas pour les institutrices, les infirmières, les employées des postes, télégraphe et téléphone, les commis de banque, les dentistes et les guides pour touristes. Beaucoup de femmes médecins; quant à l'art

Status of Women in Finland. Une brochure éditée par la branche finlandaise de l'Association des femmes professionnelles.

Les fonctionnaires féminines des service

Les fonctionnaires féminines des services municipaux sont payées comme leurs collèques masculins; il en est de même pour les institutrices. Les pensions de retraite sont égales pour les deux sexes. Mais dans les entreprises privées, les salaires féminins sont généralement inférieurs à ceux des hommes; parfois, même, à travail similaire correspond un traitement diminué de moitié. Les postes inférieurs sont occurés present tenius sort les services present tenius sort les rieurs sont occupés presque toujours par les

Les Finlandaises n'ont pas encore eu accès Les Finlandaises n'ont pas encore eu accès aux plus hautes charges administratives ou judiciaires. Parce qu'elles n'ont que depuis 1926 le droit d'entrer au service de l'État, elles n'ont pas encore les qualifications nécessaires, ni les années de service suffisantes pour leur procurer l'avancement désiré. Bien que les lois n'apportent aucune restriction au travait de la femme, celle-ci doit lutter encore et toujours contre les vieilles traditions et les égoïsmes hostiles aux procrès féminins. et toujours contre les vieines traduons et les égoïsmes hostiles aux progrès féminins. De façon générale, on ne peut prétendre que la dépression économique ait entravé le tra-vail professionnel de la Finlandaise et il n'arrive point qu'on renvoie une femme pour donner son poste à un homme.

tuel: sur cent étudiants des universités, quarante sont des femmes; dans les hautes écoles techniques, se rencontrent dix jeunes filles pour cent jeunes hommes et dans les écoles

ition supérieure et leur ont permis l'accès à beaucoup de professions nouvelles. C'est par cette note optimiste que Mª Fanny Bonn, la présidente de la Fédération des femmes professionnelles, termine son intéressante étude.